



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JANVIER 2012 à LA VERPILLIERE

Présents : CHANAL-FIORINI Geneviève, DURIAU Angélique, CHANAL Jérôme,
RASTOUEIX Rolande, LEMAIRE-PRAT Alexandra

Nota : les adhérents à l'association sont des sympathisants ayant une voix consultative et non délibérative, ils sont informés de l'activité de l'association via la page Facebook mise à jour quotidiennement et peuvent réagir en temps réel tout au long de l'année. De plus, la cotisation étant faible, ils sont dispensés d'assister aux assemblées générales (voir statuts).

1 – Accueil et bienvenue.

La présidente remercie les participants à cette assemblée générale de leur présence et leur souhaite une bonne réunion avec des échanges constructifs.

2 – Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2011 est adopté par l'assemblée, pas de modification.

3 – Adoption du rapport d'activité 2011.

On constate que le nombre d'adoptions est plutôt bon par rapport au nombre de chats recueillis :

Nombre de chats accueillis : 44

Nombre de chats adoptés : 50

- La Présidente a réussi son examen de Certificat d'Etudes Techniques Animal de Compagnie (CETAC) – Option chat qui lui a permis d'obtenir le Certificat de Capacité - ET le statut de refuge félin !
- Une première participation au Forum des Associations a eu lieu,
- Le site internet a été créé, ainsi que les fiches des chats à l'adoption sur le site Seconde Chance, ce qui a permis au refuge de se faire connaître en concrétisant plusieurs adoptions,
- Un partenariat avec Royal Canin a été négocié pour des prix très intéressants,
- L'association a participé à 8 vide-greniers sur l'année, ce qui a représenté des rentrées d'argent très appréciables,
- L'édition du calendrier 2012 a été couronnée de succès avec 200 ventes réalisées,
- Le livre « écrit par Pépère » a été très apprécié et s'est écoulé à 120 exemplaires.
- Les inspections de la Direction Départementale de la Protection des Populations et de la Société Protectrice des Animaux ont conclu à une bonne conformité du refuge.

4 – Présentation des comptes.

La présentation du bilan 2011 annonce que l'association rencontre des difficultés pour maintenir son équilibre financier, notamment en raison des nombreux soins vétérinaires qui se sont imposés cette année. Un soin particulier devra être apporté en 2012 pour améliorer la situation financière.

5 – Adoption des comptes.

Aucune modification n'ayant été demandée, les comptes sont arrêtés pour 2011.

6 – Adoption du programme d'activité pour 2012.

Cette année devrait être marquée par un nombre accru d'activités qui, nous l'espérons, aiderons fortement l'association. En voici quelques idées :

- Collecte de croquettes devant certains commerces,
- Installation d'un album photo et d'une tirelire à l'accueil de la clinique vétérinaire,
- Participation actives aux brocantes,
- Participation à un week-end adoptions dans les locaux d'une pension située à Lyon,
- Amélioration de l'aménagement des chatteries.

Association Félicins Citoyens
112 rue des Alpes
38290 LA VERPILLIERE



7 – Fixation du montant des cotisations.

Le montant des cotisations reste inchangé à 15 euros pour 2012.

8 – Budget 2012.

L'équilibre financier n'est pas aisé, d'autant plus que nous souhaitons améliorer le cadre de vie dans les chatteries. Cette année sera une année « charnière » qu'il faudra négocier au mieux et savoir en tirer les conséquences pour l'avenir du refuge.

9 – Divers.

Nous allons étudier de près la possibilité de déposer un dossier pour Reconnaissance d'Intérêt Général.

Plus personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance en remerciant tous les membres de leur participation.

La présidente, Geneviève CHANAL-FIORINI.